

PLAN DE COMMERCIALISATION



ÉVOLUTIF

INDICE : 1 24 / 03 / 2025

présent plan exprime les dispositions générales de l'appartement susceptibles d'adaptation technique, de dimension et d'organisation en fonction des nécessités techniques de réalisation. Les côtes et les surfaces peuvent subir des modifications mineures lors de l'élaboration des plans d'exécution. Les poutres, poteaux, soffites et plafonds, n'apparaissent pas systématiquement. La surface des placards est comprise dans la surface des pièces attenantes. L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif.